

## LE CRACK

---

Par Profil supprimé Postée le 07/03/2017 22:54

Comment aider  
Mon conjoint accro au crack ?

---

Mise en ligne le 09/03/2017

Bonjour,

Nous saluons votre volonté d'aider votre conjoint en situation de dépendance au crack, et prenons en compte votre demande mais vous ne donnez aucun élément concernant sa consommation (l'antériorité, l'origine, la fréquence) ni son état moral et émotionnel au regard de sa situation sociale, professionnelle, familiale. Autant d'éléments qu'il est important de prendre en compte afin de mieux comprendre sa consommation et pouvoir l'aider.

Vous ne nous indiquez pas non plus dans quel état d'esprit est votre conjoint face à cette consommation, est-il dans le déni d'une situation problématique ou a-t-il conscience de sa situation de dépendance et si tel est le cas, est-il dans une volonté de faire une démarche pour réfléchir à cette consommation, aller vers l'arrêt ou vers une meilleure gestion.

Autant de questions qui méritent réflexion et pour lesquelles vous pourriez être aidée par un professionnel de santé spécialisé. Pour cela, il existe des Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) qui proposent des consultations aux usagers dès lors qu'ils en font la démarche mais également à l'entourage lorsqu'il se sent seul face à la situation et démuni. Il existe des CSAPA dans tous les départements et ce sont des consultations confidentielles et gratuites. Nous vous joignons un lien ci-dessous.

Si vous souhaitez aborder la question sous forme d'échanges et apporter davantage d'éléments à la réflexion, vous pouvez également nous contacter de façon anonyme et gratuite 7 jours/7 par téléphone au 0 800 23 13 13 de 8h à 2h ou par chat de 14h à minuit.

Bien cordialement

---

**POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :**

---

### CSAPA SAUVEGARDE

8/10 rue du 4 septembre  
47000 AGEN

Tél : 05 53 48 15 80

Site web : [www.sauvegarde47.fr/fr/1/43/50/Le-CSAPA.html](http://www.sauvegarde47.fr/fr/1/43/50/Le-CSAPA.html)

Secrétariat : Du lundi au vendredi 9h/12h30 et 14h/17h00

Accueil du public : Lundi : 9h/12h30 16h30 /18h - Mardi, vendredi : 9h/12h30 14h/17h -Mercredi, jeudi : 9h/12h30

Consultat° jeunes consommateurs : A Agen, 49 rue des Cornières, sur RDV, du lundi au jeudi. A Villeneuve/Lot : Espace de santé des Haras Place des droits de l'homme, sur RDV mercredi et vendredi.

Substitution : Délivrance de méthadone sur rendez-vous aux horaires d'ouverture du CSAPA

Service de prévention : Sensibilisation des jeunes aux conduites addictives. Contact : [cjc@sauve-garde.fr](mailto:cjc@sauve-garde.fr)

COVID -19 : information de juin 2022 : Accueil dans le respect des règles sanitaires

Voir la fiche détaillée